

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**



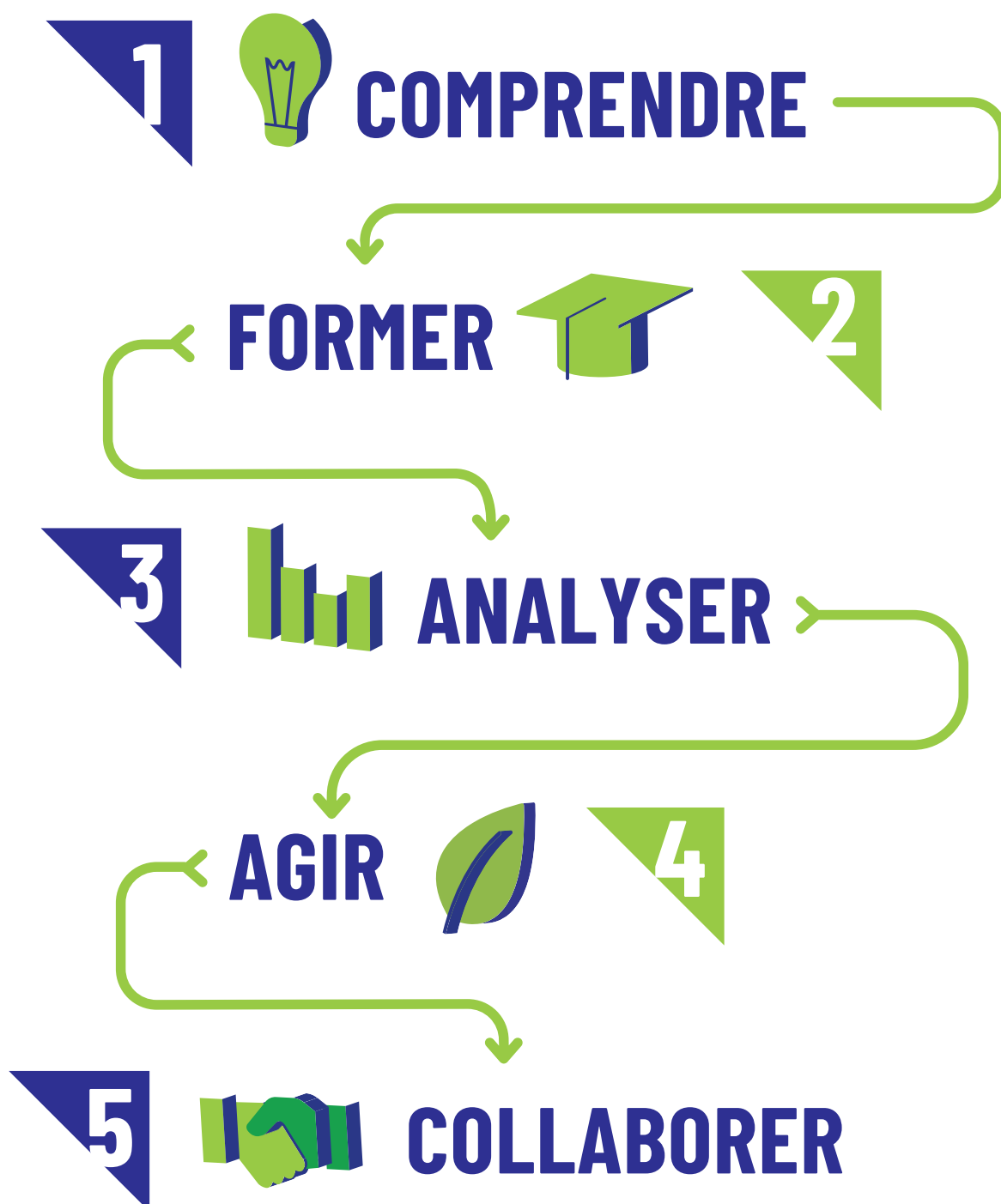
**ADAPTATION
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE :
5 ÉTAPES
POUR PRÉPARER
MON ENTREPRISE**

JUIN 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. COMPRENDRE	6
2. FORMER	8
3. ANALYSER	10
4. AGIR	12
5. COLLABORER	15

5 ÉTAPES POUR PRÉPARER MON ENTREPRISE



INTRODUCTION

« Éviter l'ingérable et gérer l'inévitable changement climatique », ainsi titrait déjà en 2007 un rapport du GIEC¹, pour résumer la réponse à apporter face au changement climatique : atténuer et adapter. Un double impératif bien intégré par l'Accord de Paris de 2015². L'adaptation s'est progressivement imposée comme un axe important des négociations sur le climat avec notamment des débats sur un objectif mondial d'adaptation ou l'annonce à la COP28 d'un Fonds mondial pour les pays les plus exposés. Alors que les rapports scientifiques récents du GIEC³ ou de l'observatoire européen Copernicus⁴ mettent en évidence l'augmentation, actuelle et à venir, en fréquence et en intensité, des événements climatiques, l'expérience récente et répétée en France de phénomènes extrêmes (vagues de chaleur, inondations, sécheresses, incendies...) a rendu d'autant plus tangible la sévérité des conséquences du changement climatique. En 2023, en France, les sinistres climatiques ont coûté 6,5 milliards d'euros aux assureurs⁵, et au niveau mondial, les catastrophes naturelles ont entraîné une perte évaluée à 280 milliards de dollars⁶.

Pourtant, centrées sur la nécessaire réduction des gaz à effet de serre, les politiques publiques n'ont jusqu'à présent que peu évalué, projeté et anticipé les impacts des évolutions du climat. « Acter l'urgence, engager les moyens » (Haut Conseil pour le Climat, 2023⁷), « L'action publique en faveur de l'adaptation au changement climatique » (Cour des comptes, 2024⁸), « Évaluation européenne des risques climatiques » (Agence européenne de l'environnement, 2024⁹), « Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C : quels coûts de l'adaptation ? » (I4CE, 2024¹⁰) : riches en recommandations pour le cadre public, ces rapports alertent sur l'urgence de renforcer les capacités d'adaptation de nos sociétés, françaises, européennes. Tel est l'objectif, en France, de la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) et de l'attendue troisième édition du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3).

Le MEDEF soutient la volonté politique de donner à l'adaptation au changement climatique l'importance requise. Il encourage les entreprises à s'emparer du sujet dès aujourd'hui : à définir leur stratégie d'adaptation et à participer aux réflexions collectives pour apporter à toutes les échelles les réponses les plus fines, justes et équilibrées, pour le développement et la résilience de notre économie.

Ce support vise, par sa simplicité, à faciliter l'appropriation et la mise en action des responsables en entreprise. Il met en lumière les pratiques identifiées et expérimentées par les entreprises les plus avancées dans leur démarche d'adaptation.

1. Comment éviter l'ingérable et gérer l'inévitable changement climatique | Nations Unies, www.un.org/fr/chronicle/article/comment-eviter-lingerable-et-gerer-linevitable-changement-climatique

2. L'Accord de Paris | CCNUCC (unfccc.int) | Paris Agreement French (unfccc.int), unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris

3. Assessment Report 6, Working Group II - Impacts, Adaptation, and Vulnerability, www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/

4. Rapport sur l'état du climat en Europe en 2023 de l'observatoire européen Copernicus et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), avril 2024, climate.copernicus.eu/esotc/2023

5. France Assureurs, 27 mars 2024, www.franceassureurs.fr/espace-presse/pour-une-france-assurable/

6. Swiss Re, 26 mars 2024, www.swissre.com/institute/research/sigma-research/sigma-2024-01.html

7. Rapport annuel 2023 du Haut Conseil pour le Climat, www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2023/06/HCC_RANC_2023-VF.pdf

8. Rapport annuel 2024 de la Cour des comptes, www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-03/20240312-RPA-2024-action-publique-adaptation-changement-climatique-synthese-generale.pdf

9. Rapport de l'Agence européenne de l'Environnement, mars 2024, *European Climate Risk Assessment* (EUCRA), Communication de la Commission européenne, mars 2024, *Communication on managing climate risks* (europa.eu), ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_24_1386

10. Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C : quels coûts de l'adaptation ? - I4CE, www.i4ce.org/publication/anticiper-effets-rechauffement-4-degres-adaptation-climat/

1. Comprendre

Nous sommes entrés dans une période d'instabilité climatique sans précédent. Les entreprises doivent aujourd'hui prendre conscience de l'exposition de leurs activités aux phénomènes climatiques, qui se multiplient et s'intensifient, et pleinement intégrer cette connaissance à leur réflexion stratégique de court, moyen et long terme.

Par **adaptation climatique**, il est entendu une démarche d'ajustement progressif aux climats actuel et futurs, qui vise à améliorer la capacité de l'activité humaine à en absorber les effets néfastes et à en exploiter les effets favorables¹¹. S'adapter, c'est développer la **résilience** de l'entreprise face à l'aggravation des impacts climatiques. L'adaptation est complémentaire de l'indispensable atténuation des émissions (ou décarbonation). L'Accord de Paris conclu en 2015 appelle d'ailleurs à un équilibre du financement climatique mondial entre l'adaptation et l'atténuation.

Avec le changement climatique, toutes les géographies vont être soumises à la multiplication et à l'intensification de vagues de chaleur, canicules, sécheresses, retrait-gonflement des argiles, feux de forêt, inondations, submersions marines, tempêtes, cyclones... Les **risques physiques** proviennent de l'interaction entre d'une part, ces **aléas naturels**, en partie imprévisibles et potentiellement dangereux, et, d'autre part, l'exposition et la **vulnérabilité** des systèmes humains, économiques ou environnementaux. Ils peuvent s'enchaîner, et se traduisent pour l'entreprise en **risques multiples** : risques sur la continuité d'activité (rupture d'approvisionnement, restrictions d'eau et d'énergie, perturbation des conditions de travail), risque financier, risque de sécurité, risque pour la santé des collaborateurs, risque de réputation... **Les impacts** sont les conséquences de la réalisation du risque.

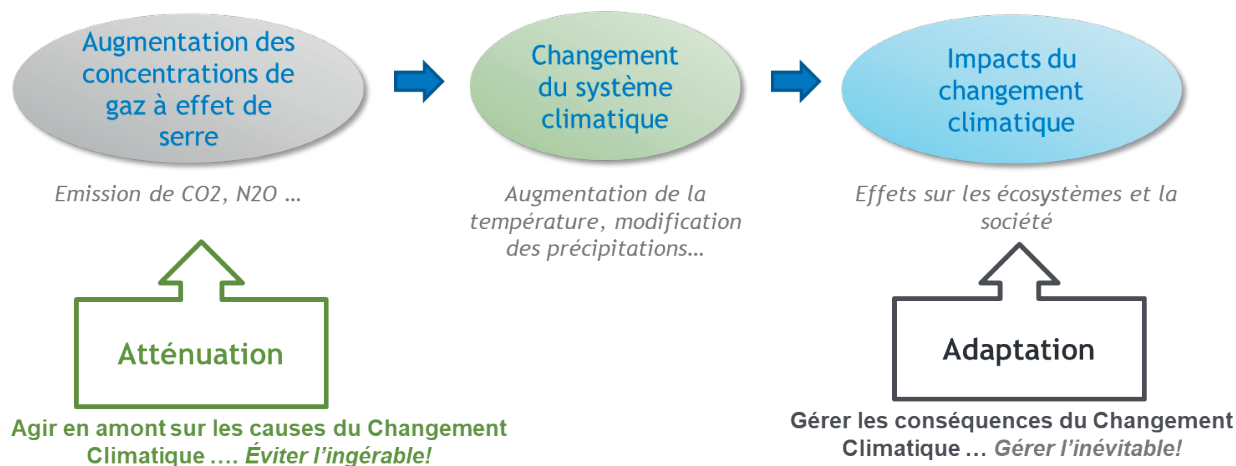
L'adaptation au changement climatique est aussi une source d'**opportunités** pour les entreprises : développer de nouvelles offres de produits et de services plus résilients, se différencier auprès des clients et investisseurs en démontrant une maîtrise des risques... Un nombre important d'entreprises françaises ont déjà acquis un savoir-faire reconnu et des positions clé sur le marché des **solutions d'adaptation et de résilience** : matériaux de construction, infrastructures, aménagement, systèmes de détection et d'alerte, modélisation, ingénierie, services... Dans le contexte actuel de course mondiale aux technologies « vertes », la production, la commercialisation et l'exportation de ces solutions peuvent devenir un levier de différenciation stratégique pour les entreprises. Pour la France, l'enjeu est de conjuguer la réduction de notre vulnérabilité économique, la maîtrise de notre empreinte carbone et le renforcement de notre compétitivité sur le marché français et à l'exportation.

L'ensemble du territoire et du tissu économique français est concerné. Les **interdépendances, entre entreprises et territoires**, impliquent la recherche de coopérations pour construire notre résilience. Les acteurs doivent se préparer dès à présent car **l'anticipation est clef** pour minimiser les coûts économiques, pérenniser l'activité et améliorer la compétitivité¹². La capacité de l'entreprise à faire preuve de résilience lui permet en effet de lisser les investissements par sa capacité d'anticipation à moyen et long terme plutôt que de les subir au gré des chocs.

11. « Adaptation » et « impacts » climatiques sont définis par le GIEC dans le glossaire en annexe du sixième rapport d'évaluation, 2022, www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Annex-II.pdf

12. I4CE, « Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C : quels coûts de l'adaptation ? », 5 avril 2024, www.i4ce.org/publication/anticiper-effets-rechauffement-4-degres-adaptation-climat/

Effets comparés des actions d'adaptation et d'atténuation



Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires¹³

Ressources et références

► **Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – Dossier Adaptation au changement climatique**¹⁴

Ce dossier dresse un récapitulatif de la stratégie de la France et des principales actions des pouvoirs publics en la matière.

► **Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique, ministère de la Transition écologique – Dossier Impacts**¹⁵

Ce centre de ressources est développé dans le cadre du deuxième plan national d'adaptation au changement climatique. Il est le fruit d'un travail partenarial entre le Cerema, la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), l'ADEME et Météo France. Il comprend plusieurs rubriques à vocation pédagogique et pratique : comprendre, agir, dossiers thématiques, s'inspirer, actualités, ressources documentaires.

13. Changement climatique : causes, effets et enjeux | Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (ecologie.gouv.fr) www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux

14. www.ecologie.gouv.fr/politiques/adaptation-au-changement-climatique

15. www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/impacts

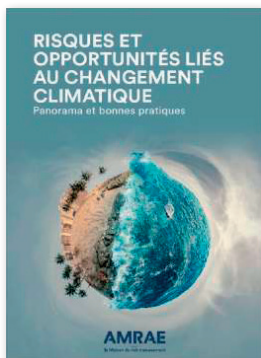
2. Former

Stratégique mais nouvelle pour une majorité d'entreprises, la préparation de l'entreprise aux impacts du changement climatique doit être un projet partagé. L'identification, la formation et la collaboration des acteurs internes concernés sont essentielles.

Pour s'adapter, l'entreprise peut s'appuyer sur ses ressources humaines existantes. Toutefois, le traitement de l'adaptation requiert le **développement et le croisement d'une pluralité d'approches au sein des différentes fonctions de l'entreprise** : management du risque, comptabilité, achats, RSE, HQSE, gestion opérationnelle, transport et logistique, R&D, marketing... Plus largement, il convient d'adopter une approche de gestion globale du risque et de revisiter les différents champs d'action de l'entreprise à l'aune de l'enjeu d'adaptation... L'enjeu est donc de parvenir à **structurer la transversalité** pour associer efficacement les compétences d'acteurs souvent dispersés.

Gouvernance et pilotage

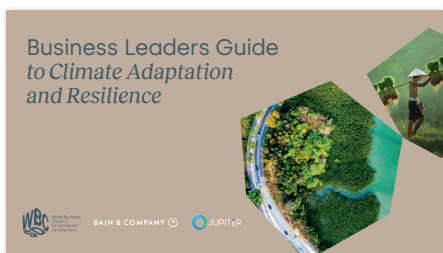
En fonction de la dimension de l'entreprise, former un comité pluridisciplinaire exécutif, désigner un chef de projet ou un référent qualifié.



Guide de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE)

Avril 2023

« Risques et Opportunités liés au changement climatique : Panorama et bonnes pratiques »¹⁶ Ce document s'adresse en priorité aux risk managers de tout type d'organisation pour leur permettre de contribuer à l'analyse des multiples risques liés aux défis du changement climatique et aux actions à mettre en œuvre pour y répondre.



Guide du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

Avril 2024

« *The Business Leaders Guide to Climate Adaptation & Resilience* »¹⁷

Ce guide vise à aider les décideurs et leurs équipes fonctionnelles à intégrer l'adaptation et la résilience climatiques dans la stratégie organisationnelle, la gouvernance et les opérations. Développé par WBCSD, Bain & Company et Jupiter Intelligence, avec le soutien d'entreprises mondiales de premier plan, le guide contient neuf modules, chacun comprenant des outils, des cadres et des études de cas pour faciliter l'action face à divers défis d'adaptation.

16. www.amrae.fr/bibliotheque-de-amrae/risques-et-opportunités-liés-au-changement-climatique-panorama-et-bonnes-pratiques

17. www.wbcSD.org/Imperatives/Climate-Action/Resources/climate-adaptation-guide

Sensibilisation

Pour mobiliser l'organisation, la sensibilisation des équipes est une composante essentielle. Des ressources existent !



La fresque du climat¹⁸ pour comprendre les mécanismes du réchauffement climatique et ses effets, suivie de l'**Atelier adaptation au changement climatique**¹⁹. L'approche ludique et pédagogique de ces ressources permet à tous les publics de s'approprier le sujet des changements climatiques.

Sensibilisation sous forme d'ateliers collectifs de 3h.



Le B.A.-BA du climat et de la biodiversité est une formation en ligne gratuite proposée par le CNED sur les causes du réchauffement climatique, les conséquences possibles de ce changement et les solutions pour l'atténuer et s'y adapter²⁰.

Formation gratuite disponible en ligne.

18. fresqueduclimat.org/

19. ateliers-adaptationclimat.fr/

20. climat.cned.fr/formations/consequences-et-adaptation/

3. Analyser

Les cadres d'analyse et les outils se développent et se structurent progressivement pour permettre aux entreprises d'apprécier leur sensibilité au changement climatique. Qu'il soit mené en interne ou avec l'aide d'intervenants externes, il est indispensable de prendre le temps de réaliser un diagnostic exhaustif.

Si **beaucoup reste encore à construire**, les entreprises peuvent s'appuyer sur des connaissances, compétences, pratiques, **méthodologies, existantes et reconnues**, élaborées par des experts en météorologie, des métiers de la gestion des risques naturels, ou encore des secteurs historiquement plus impliqués – assurances, infrastructures au sens large, énergie, tourisme, etc.

Méthode d'analyse

La **méthode OCARA**²¹ est un référentiel développé et mis à disposition gratuitement par Carbone 4, avec le soutien de l'ADEME, qui propose un cadre d'analyse pour évaluer la résilience climatique de l'entreprise. L'analyse se fait en trois étapes : analyse à climat actuel ; analyse suivant des scénarios d'évolution du climat ; plan d'adaptation.

D'autres cadre d'analyse sont en projet et seront bientôt proposés : **guides méthodologiques sectoriels, corédigés par l'ADEME**, l'Administration et les filières ; **Diag Adaptation, proposé par Bpifrance**, sur le modèle du Diag Décarbon'Action (prévu pour la rentrée 2024) ; à destination des ETI et PME, **Ma Carto des Risques**²², développé par l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE), et qui se déploie progressivement auprès des entreprises grâce au réseau des MEDEF territoriaux, permet d'apprécier le niveau de maîtrise de l'entreprise face à l'ensemble des risques auquel elle est exposée.



21. www.carbone4.com/guide-methodologique-ocara

22. www.macartodesrisques.fr/

Modélisation climatique

Les scénarios et la modélisation permettent d'identifier et probabiliser les risques physiques liés au changement climatique²³. Les outils de **Météo France** tels que *Climadiag Commune* et *Climadiag Entreprise*²⁴ permettent une première appréhension de sa sensibilité climatique, et pour aller plus loin, les données climatiques sont en libre accès (projections DRIAS²⁵).

D'autres organisations proposent des outils pour aider à visualiser les évolutions climatiques : réservés à l'usage interne en grande entreprise ; les **assureurs**, avec par exemple en ligne le site Aux Alentours²⁶ de la MAIF ; des fédérations, filières, ou autres acteurs sectoriels, par exemple la Fédération nationale des travaux publics (**FNTP**) avec InfraClimat²⁷ qui cartographie 3 types d'infrastructures (routes, ponts, stations d'épuration) et 5 familles de risques (submersions marines, vagues de chaleur, inondations, sécheresse, retrait-gonflement d'argile). À noter également l'outil Bat-Adapt²⁸ développé par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) pour le secteur immobilier.

L'évolution du climat de la France (températures, précipitations, sécheresse...) rend possible d'établir des comparaisons et des rapprochements avec le profil climatique d'autres pays ou régions dans le monde. Cela permet d'en tirer des bonnes pratiques et des retours d'expériences. Les entreprises ont ainsi la possibilité de s'appuyer sur cette expérience concrète, qu'elle soit tirée de leur propre activité ou d'une observation fine des bonnes pratiques et stratégies de résilience retenues dans les territoires concernés.

Trajectoire nationale de référence (TRACC)

La trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC²⁹) de la France a pour but de mettre à jour les référentiels de risque, normes et réglementations techniques qui doivent prendre en compte les effets du changement climatique en France dans tous les domaines, d'accompagner l'adaptation des collectivités territoriales et de l'activité économique : pour chaque secteur, des études de vulnérabilité basées sur la TRACC permettront d'élaborer des plans d'adaptation au changement climatique (PNACC). Dans le scénario retenu, le réchauffement mondial se poursuit et se stabilise à +3° C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, soit environ +4° C en moyenne sur la France métropolitaine. Ce scénario correspond à la poursuite des politiques mondiales existantes, sans mesures additionnelles.



23. www.carbone4.com/publication-scenarios-ssp-adaptation

24. meteofrance.com/le-changement-climatique/climadiag-commune ; meteofrance.com/climadiag-entreprise

25. www.drias-climat.fr/

26. auxalentours.maif.fr/

27. infraclimat.com/

28. r4re.resilience-for-real-estate.com/resilience/analysis

29. www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/document-reference-TRACC.pdf

4. Agir

Pour l'entreprise, s'adapter consiste à réduire son exposition et gérer ses vulnérabilités aux risques climatiques, grâce à la définition d'une stratégie d'adaptation, la préparation de scénarios et plans d'actions.

L'analyse fine et complète des risques a permis d'identifier les vulnérabilités de l'entreprise, ses sites et processus les plus en danger, pour lesquelles il est souhaitable de **construire des plans d'adaptation**. L'entreprise doit déterminer des objectifs, des niveaux de risques et pertes acceptables, prioriser et suivre les actions mises en place. L'anticipation et la prévention sont clefs pour minimiser les coûts.

Dialoguer avec son assureur. Les assureurs sont bien placés pour mesurer concrètement le processus de réchauffement. Par leur rôle d'indemnisation des dommages consécutifs aux aléas naturels, ils disposent d'indicateurs de mesure des phénomènes en temps réel. Ils ont aussi à leur actif des retours d'expérience du terrain issus des sinistres passés. Acteurs de la protection et de la prévention, ils sont aussi les témoins de défaillances de l'aménagement des territoires qui démultiplient les conséquences humaines et économiques des catastrophes naturelles.

Mobiliser une expertise externe. Faire appel à une société de conseil et d'ingénierie peut permettre aux entreprises de mieux évaluer et quantifier leur exposition et leur vulnérabilité en conjuguant compréhension globale et précision locale. Les consultants en adaptation travaillent généralement avec des *data analysts* spécialisés dans le traitement de quantités importantes de données (ex : historique des événements climatiques passés). Ce travail est si conséquent qu'il a donné naissance au poste de « manager d'adaptation au changement climatique », cité dans le top 5 des métiers engagés les plus en vogue en 2023 par le cabinet de recrutement Birdeo³⁰.

Ressources et références



Rapport de France Assureurs, « Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050 »³¹

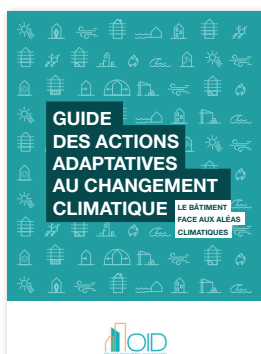
30. birdeo.com/top-5-des-metiers-a-impact-qui-vont-recruter-en-2023/

31. vf-france-assureurs_impact-du-changement-climatique-2050.pdf (franceassureurs.fr)



Guide EpE et ADEME, janvier 2024, « En entreprise, comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique ? Sélection de 30 témoignages d'entreprises françaises qui se sont lancées »³²

Ce guide vise à aider les entreprises à se saisir de la question de l'adaptation au changement climatique, une démarche essentielle pour garantir la pérennité et la continuité de leurs activités. Il montre, à travers le témoignage de 30 entreprises françaises, qu'il est possible et nécessaire de s'engager dans une démarche d'adaptation quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité. Structuré selon la logique d'un parcours d'adaptation, le guide présente des exemples d'actions d'adaptation, de diagnostic, d'élaboration de stratégie et de processus de suivi et évaluation, ancrés dans l'expérience concrète des entreprises témoins. Il fournit également des éléments théoriques et méthodologiques aidant à mieux comprendre les enjeux et à identifier les bonnes pratiques et les outils à mobiliser tout au long du parcours.



Guide de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), janvier 2024, « Guide des actions adaptatives au changement climatique, le bâtiment face aux aléas climatiques »³³

En plus de proposer des pistes d'actions concrètes aux acteurs qui souhaitent adapter leurs bâtiments aux risques climatiques auxquels ils sont exposés, puisse ce guide contribuer également à réduire la vulnérabilité de ses occupants aux impacts grandissants du changement climatique.



Goodwill Management, octobre 2023, « Les solutions pour prévenir les risques climatiques des TPE-PME »³⁴

En 2022, MAIF et Goodwill-management avaient déjà pointé du doigt le manque de préparation des TPE - PME face aux risques climatiques. Afin d'aider les dirigeants des petites et moyennes entreprises à se saisir du sujet de l'adaptation, cette nouvelle étude met en avant des solutions concrètes pour prévenir les principaux risques climatiques : incendie, tempête, grêle, inondations, sécheresse et fortes chaleurs.



MEDEF, mars 2024, Guide « Les nouveaux enjeux de l'eau pour les entreprises et les territoires »³⁵

La France ne manque structurellement pas d'eau. Toutefois, le changement climatique accentue d'ores et déjà les effets de saisonnalité liés au cycle de l'eau, en fréquence et en intensité : inondations, sécheresses, orages. Il est donc nécessaire de préparer les territoires et les entreprises à une meilleure prévention des phénomènes extrêmes et à une meilleure gestion de l'eau afin d'accroître leur résilience. Ce guide vise à sensibiliser les adhérents du MEDEF aux nouveaux enjeux associés à l'eau et à aider les représentants des entreprises impliqués dans les discussions nationales et territoriales sur l'eau à mieux contribuer aux débats.

32. librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6728-en-entreprise-comment-s-engager-dans-un-parcours-d-adaptation-au-changement-climatique-.html

33. resources.taloon.fr/resources/documents/8691_OID21_Guide_des_actions_adaptatives_au_changement_climatique.pdf

34. goodwill-management.com/publications/etude-solutions-prevenir-risques-climatiques-pme/

35. www.medef.com/uploads/media/default/0020/03/15651-guide-les-nouveaux-enjeux-de-l-eau-pour-les-entreprises-et-les-territoires-mars-2024.pdf

Anticiper les conséquences d'épisodes climatiques extrêmes sur l'activité de l'entreprise. Il peut être utile de se référer aux dispositions du Code du travail qui prévoient dans des cas de température extrême une possibilité pour le salarié concerné d'exercer un droit de retrait. L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) publie³⁶ des recommandations sur la température de travail. À titre d'exemple :

- dans les locaux fermés, l'employeur est tenu de renouveler l'air des locaux de travail en évitant les élévations exagérées de températures (article R. 4222-1) ;
- dans les locaux fermés à pollution non spécifique, le renouvellement de l'air doit avoir lieu soit par ventilation mécanique soit par ventilation naturelle permanente (R. 4222-4) ;
- l'employeur doit mettre à disposition des salariés de l'eau potable et fraîche pour la boisson (article R. 4225-2 et suivants) ;
- les postes de travail extérieurs doivent être aménagés de telle sorte que les travailleurs soient protégés contre les conditions atmosphériques (article R. 4225-1).

Les températures extrêmes font partie des facteurs de risques professionnels concernés par le dispositif pénibilité. Les salariés exposés à plus de 900 h par an à une température d'au moins 30 °C sont ainsi susceptibles d'acquérir des points crédités sur le compte personnel de prévention (C2P) et de bénéficier de mesures de compensation. La température s'entend comme celle liée à l'exercice de l'activité elle-même, hors température extérieure.

Par ailleurs, l'instruction interministérielle du 31 mai 2022 relative à la gestion des vagues de chaleur en 2022 indique les outils mis à disposition des entreprises afin de limiter les effets d'une vague de chaleur sur les travailleurs. Cette instruction introduit un guide³⁷ d'aide à l'élaboration de la disposition spécifique « ORSEC gestion sanitaire des vagues de chaleur ».

La **méthode ACT Adaptation**³⁸ développée par l'ADEME, inspirée par sa méthode Accelerate Climate Transition (ACT), vise à évaluer la robustesse des stratégies d'adaptation des acteurs privés, à partir de 18 indicateurs répartis en trois dimensions : risques physiques, gouvernance, mesures d'adaptation. Les entreprises qui débutent peuvent elles aussi se saisir de la méthode pour bâtir leur stratégie d'adaptation.

La stratégie et les plans d'adaptation au changement climatique sont pris en compte par la **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)**³⁹ qui fixe des normes de reporting de durabilité des entreprises, harmonisées à l'échelle européenne (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS⁴⁰), s'appliquant progressivement depuis le 1^{er} janvier 2024. L'ESRS E1 de la CSRD, qui couvre le changement climatique, fixe des obligations de reporting en matière d'adaptation^{41/42}. L'adaptation fait aussi partie des 6 objectifs retenus par la classification des activités « durables » de la **taxonomie européenne** destinée à orienter les investissements⁴³ ; ainsi, les activités économiques classées comme « durables » sont reconnues comme contribuant substantiellement ou ne portant pas significativement préjudice à l'objectif d'adaptation.

36. Travail à la chaleur. Réglementation - Risques - INRS. bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6728-en-entreprise-comment-s-engager-dans-un-parcours-d-adaptation-au-changement-climatique-.html

37. Guide Orsec vagues de chaleur 2021 05 18.pdf (sante.gouv.fr). resources.taloen.fr/resources/documents/8691_0ID21_Guide_des_actions_adaptatives_au_changement_climatique.pdf

38. actinitiative.org/methodologie-act-nouvelle-methodologie-adaptation

39. Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) le 16 décembre 2022.

40. 31 juillet 2023, la Commission européenne (CE) a publié le règlement délégué relatif au premier jeu de normes européennes d'information en matière de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS). www.efrag.org/lab6

41. Guide d'application de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), « Déployer les ESRS : un outil de pilotage au service de la transition durable », décembre 2023, www.anc.gouv.fr/files/live/sites/anc/files/contributed/ANC/2_Normes_internationales/NI%202022/Normes%20de%20durabilite/2023/Guide_application-sur-les-ESRS_2023.pdf

42. www.carbone4.com/adaptation-decryptage-exigences-cadres-reglementaires

43. www.carbone4.com/analyse-adaptation-climat-taxonomie-europeenne

5. Collaborer

Les collectivités territoriales, avec l'appui de l'État, sont en première ligne pour préparer et coordonner les acteurs, publics et privés. Entreprises, rapprochez-vous de vos collectivités, de vos fédérations professionnelles et de vos MEDEF territoriaux, pour valoriser vos actions ou être accompagnés !

Si le changement climatique est mondial, ses effets sont et seront variés en nature, fréquence et intensité, sur l'ensemble du territoire français. Cette forte composante territoriale de l'adaptation appelle des réponses spécifiques. Les **territoires français sont diversement exposés et vulnérables** aux effets croissants du réchauffement climatique mondial. Chaque territoire, selon ses caractéristiques géographiques, démographiques, économiques (espaces urbanisés, agricoles ou forestiers, montagneux, littoraux, Outre-mer, activités économiques majeures et sensibles...), a des vulnérabilités climatiques et capacités de résilience qui lui sont propres.

Des politiques publiques commencent à se mettre en place pour accompagner l'adaptation et la résilience des territoires. Échelon essentiel à la mise en œuvre adaptée des orientations nationales, les collectivités territoriales sont nécessaires à la bonne coordination territoriale des acteurs pour l'adaptation au changement climatique. **Le cadre stratégique national se renouvelle avec la TRACC et le PNACC3. Méthodes, outils et dispositifs d'aides se déploient auprès des collectivités.**

► Stratégies d'aménagement et d'urbanisme

Les documents de planification – Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schémas régionaux d'aménagement en Outre-mer (SAR), Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC), Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) – doivent déjà présenter une analyse des risques associés à la TRACC.

► **Plans de prévention** des risques naturels. Approuvés par le préfet, les PPRT sont des documents de planification visant à prévenir les risques associés à certaines installations classées présentant des dangers particulièrement importants pour la sécurité et la santé des populations voisines et pour l'environnement (effets sur la salubrité, la santé et la sécurité publiques directement ou par pollution du milieu).

► **Climadiag Commune de Météo France**⁴⁴

L'outil *Climadiag Commune*, développé par Météo France, propose une synthèse d'indicateurs climatiques à l'échelle communale, ajustés sur la TRACC, pour les horizons 2030 (+2°C), 2050 (+2,7°C) et 2100 (+4°C).

► **La méthode TACCT de l'Ademe**⁴⁵

La démarche Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires (TACCT⁴⁶) est une boîte à outils destinée aux collectivités pour permettre d'élaborer en pratique une politique d'adaptation au changement climatique complète (Diagnostiquer les impacts, construire des stratégies, évaluer les actions), adaptée au contexte de chaque collectivité. Plus de 600 collectivités sont déjà engagées. Exemple : préfecture et département de l'Indre⁴⁷.

44. meteofrance.com/climadiag-commune

45. tacct.ademe.fr/

46. tacct.ademe.fr

47. Adaptation au changement climatique : « Dans l'Indre, impliquer massivement tous les acteurs » (actu-environnement.com).
www.actu-environnement.com/ae/news/Strategie-Indre-adaptation-changement-climatique-42781.php4

► **Le Fonds vert**

Doté de 2,5 milliards d’euros pour les collectivités en 2024, le Fonds vert dispose d’un volet de financement de mesures dédiées à l’adaptation⁴⁸. D’autres dispositifs d’aides existent pour l’adaptation (agences de l’eau, Ademe, Banque des territoires, Bpifrance).

► **La « Mission Adaptation »**

Un guichet unique facilitera aux élus locaux le recours aux services de l’État expert de l’adaptation : ADEME, Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et de l’aménagement (Cerema), Météo France, Office français de la biodiversité (OFB) et des agences de l’eau (convention officiellement signée le 18 avril 2024).

Répartition des compétences liées à l’adaptation au changement climatique par échelon territorial⁴⁹

Collectivité	Compétences de la collectivité liées à l’adaptation
Commune	Gestion de crise : plan communal de sauvegarde, DICRIM, police municipale.
Échelon communal	Urbanisme (permis de construire), bâtiments et espaces publics, entretien des espaces verts ...
Intercommunalité	Compétences centrales en matière d’adaptation : GEMAPI, développement économique, promotion du tourisme, aménagement et habitat, protection de la ressource en eau, gestion des inondations, voirie, assainissement, production et distribution d’énergie, élaboration de documents comme le PCAET et les documents intercommunaux de planification (PLU, PDM et PLH).
Échelon départemental	Compétences plus limitées en matière d’adaptation : gestion des espaces naturels sensibles (ENS), voirie départementale. À signaler : défense des forêts contre l’incendie.
Échelon régional	Élaboration de documents stratégiques comme le SRADDET ou le SRDEII, soutien aux observatoires régionaux du changement climatique. Chef de file sur la biodiversité.

Source : France Stratégie

Ressources et références



Cerema
www.cerema.fr/fr/mots-cles/adaptation-au-changement-climatique



Centre de ressources sur l’adaptation
www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/



Climate Change
www.climate-change.org/en/comprehend/global-synthesis-report-adaptation/

48. Quelles aides financières pour s’adapter au changement climatique ? | Centre de ressources pour l’adaptation au changement climatique (adaptation-changement-climatique.gouv.fr), www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/aides-financieres

49. www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-ns-adaptation-territoires-juin.pdf



Note de synthèse de France Stratégie, juin 2023, « Adaptation au changement climatique : retour d'expérience de trois territoires » (Grand Poitiers ; Dunkerque ; vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée).

www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-ns-adaptation-territoires-juin.pdf



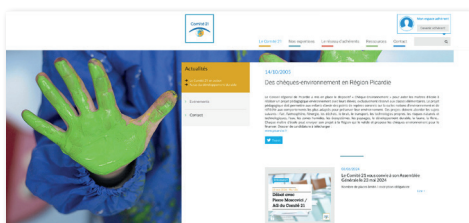
Stratégie d'adaptation au changement climatique du Comité de bassin Seine-Normandie, témoignages d'acteurs engagés, octobre 2023.

www.calameo.com/agence-de-l-eau-seine-normandie/read/004001913023161af9eea



Rapport de la Cour des comptes, 6 février 2024, « Les stations de montagne face au changement climatique ».

www.ccomptes.fr/fr/publications/les-stations-de-montagne-face-au-changement-climatique



Note de synthèse du Comité 21, 24 avril 2024, « Le littoral méditerranéen et les mises sous tension des activités touristiques ».

www.comite21.org/comite21/actualites.html?id=14881

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**



Mouvement des entreprises de France

55 avenue Bosquet - 75007 Paris

Tél. : 01 53 59 19 19

www.medef.com